

PROGRAMME D'ÉCHANGE CULTUREL ET ÉDUCATIF
ENTRE LE MEXIQUE ET LE CANADA POUR 1984, 1985 ET 1986

1. ÉDUCATION

1. Les deux parties favoriseront les activités qui seront menées dans le cadre des accords de collaboration déjà signés ou qui seront conclus entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur du Mexique et du Canada, en vue d'échanger des professeurs et des chercheurs, et d'élaborer des projets concertés (notamment les activités d'enseignement pendant les années sabbatiques).

En ce qui concerne la partie mexicaine, les institutions suivantes participeront au programme : le ministère de l'Éducation publique (SEP), l'Université nationale autonome de México (UNAM), l'Association nationale des universités et des établissements d'enseignement supérieur (ANUIES), l'Université autonome métropolitaine (UAM), l'Université de Guadalajara (U de G), le Collège de México (COLMEX), le Centre de recherche et d'enseignement en économie (CIDE), l'Institut national d'administration publique (INAP) et des universités de province.